

III – La question religieuse au XVIe siècle : catholiques et protestants

La Renaissance est marquée par un renouveau religieux lié notamment à l'humanisme et à l'étude de la *Bible*.

1 – Aux origines de la Réforme

a – Le développement des critiques contre les abus de l'Eglise

De plus en plus est dénoncé le comportement des papes, préoccupés de politique, de beaux-arts et de finances (Alexandre VI Borgia, Jules II, Léon X...), des évêques et des abbés, plus soucieux des revenus de leurs « bénéfices¹ » que du salut de leurs fidèles, des prêtres, ignorants ou grossiers...

La foi est plus vive que jamais et beaucoup de fidèles pensent que certaines pratiques recommandées par l'Eglise, notamment la vente des indulgences, n'ont rien à voir avec la vraie religion : une indulgence est la rémission totale ou partielle devant Dieu de la peine temporelle encourue en raison d'un péché déjà pardonné ; accordées par l'Eglise en contrepartie d'un acte de piété (pèlerinage, prière, mortification), les indulgences donnent rapidement lieu à des abus, les fidèles monnayant auprès des prêtres des actes de charité... Ainsi, une indulgence est accordée en 1506 pour quiconque aidera à la construction de la nouvelle basilique Saint-Pierre de Rome ; en 1516-1517, le dominicain Johann Tetzel est chargé de vendre les indulgences au nom de l'archevêque de Mayence, Albert de Brandebourg, intéressé à la vente par une commission de 50 % promise par la Curie romaine (« aussitôt que l'argent tinte dans la caisse, l'âme s'envole du Purgatoire » aurait-il dit) ; endetté auprès de banquiers allemands, les Fugger, l'archevêque leur cède le droit de vendre les indulgences pour se rembourser... Déjà critiquée au XIVe et au XVe siècles, la pratique des indulgences est ainsi perçue comme une corruption au XVIe siècle.

b – L'apparition d'une nouvelle sensibilité religieuse

L'humanisme a voulu apporter une réponse aux chrétiens de l'époque, en quête d'une foi plus intérieure et plus personnelle que celle que propose l'Eglise. Chacun est anxieux de son salut personnel et l'insuffisance du nombre et de la qualité des prêtres développe la piété individuelle, facilitée par l'imprimerie qui multiplie les traités de dévotion ; les éditions imprimées de la *Bible* permettent ainsi une pratique plus individualisée des textes sacrés ; leurs traductions en langues vernaculaires amplifie le mouvement : chaque fidèle peut avoir accès au message du Christ. Le sens de l'Eglise, intermédiaire indispensable entre Dieu et l'homme, s'affaiblit.

Les « évangélistes » sont des humanistes chrétiens qui croient en la capacité de l'homme à se préserver du péché par une meilleure connaissance de la *Bible*. Les humanistes ont voulu également réformer l'Eglise de l'intérieur. Ils dénoncent les erreurs de traduction des textes et, surtout, comme Erasme dans son ouvrage *l'Eloge de la Folie*, le mauvais fonctionnement de l'Eglise, le culte des reliques considéré comme une superstition, l'ignorance et les abus du clergé... Cette volonté de réforme rend l'humanisme rapidement suspect à la hiérarchie de l'Eglise qui supporte mal la remise en cause du dogme et de son pouvoir tout en sous-estimant probablement la diffusion que l'imprimerie va donner aux idées nouvelles.

1 Ensemble des biens destinés à financer un office ecclésiastique et permettant aux titulaires de charges d'Eglise de vivre et d'agir.

2 - Les réformes religieuses du XVI^e siècle

a - Martin Luther et la réforme luthérienne en Allemagne

Né à Eisleben en Saxe, Martin Luther est d'abord moine augustin à Erfurt, puis professeur de théologie à l'université de Wittenberg. Il connaît la crise spirituelle de beaucoup de ses contemporains mais trouve la réponse à ses interrogations dans l'idée du salut par la foi.

En 1517, il publie à Wittenberg ses 95 thèses qui donnent naissance à la réforme protestante. Au-delà de la dénonciation du trafic des indulgences pratiquée par l'Eglise pour financer Saint-Pierre de Rome, Luther exprime surtout une idée centrale, la justification par la foi. Pour lui, ce ne sont pas les œuvres (prières, dons, pèlerinages, achat d'indulgences...) qui permettent de gagner le salut mais la foi en Dieu (lui seul peut justifier les pécheurs). En même temps, il affirme le sacerdoce universel : les fidèles n'ont pas besoin de clergé, ni pour être sauvé, ni pour être au contact de Dieu. Diffusées par l'imprimerie dans toute l'Europe, les idées de Luther entraînent son excommunication en 1520 et sa condamnation par l'empereur Charles Quint. L'Electeur de Saxe le prend sous sa protection au château de la Wartburg où il traduit en allemand le Nouveau Testament ; de retour à Wittenberg (1522), il découvre une Allemagne bouleversée par ses idées car certains de ses disciples, dont Thomas Münzer, veulent réaliser la société égalitaire qu'ils découvrent dans les Evangiles ; ainsi éclate en Allemagne et en Alsace la « guerre des paysans » (1524-1525), provoquée par la misère et par l'espoir en la réalisation d'une société évangélique idéale, écrasée avec l'accord de Martin Luther ; le protestantisme perd alors son esprit révolutionnaire, renforçant les situations sociales dominantes avec le dogme « soumettez-vous aux autorités ».

Fondateur d'une Eglise nationale, Luther laisse à l'humaniste Melanchthon le soin de rédiger la Confession d'Augsbourg qui définit sa doctrine. Les églises luthériennes, simples assemblées de fidèles, rejettent l'autorité du pape pour celle des princes qui s'empare des biens du clergé catholique ; ce sont les sécularisations qui facilitent la diffusion du luthéranisme en accroissant la puissance des princes. La division politique de l'Allemagne est accentuée par la politique de Charles Quint qui tente de freiner la Réforme, s'attirant les protestations – d'où le nom de « protestants » - des Luthériens. Ceux-ci forment la ligue de Smalkalde qui est battue par Charles Quint à Mühlberg (1547) ; mais, par la paix d'Augsbourg (1555), Charles Quint doit laisser aux princes le droit de choisir leur religion et de l'imposer à leurs sujets selon le principe « tel prince, telle religion ».

b – Jean Calvin et la réforme calviniste en France

Le mouvement réformateur prend en France une voie plus modérée tracée par l'humanisme chrétien d'Erasmus et l'évangélisme de Lefèvre d'Étaples, premier traducteur du Nouveau Testament en français (1521). Sous la protection de François Ier et de sa soeur, Marguerite d'Angoulême, les « Bibliens » souhaitent une réforme réalisée par la papauté elle-même. Bien plus radicales, les idées de Luther pénètrent en France, provoquant l'affaire des Placards (1534) : des « placards » d'inspiration luthériennes sont affichées en plusieurs lieux publics à Paris ainsi qu'au château d'Amboise où se trouve alors François Ier. Une répression brutale s'ensuit, confondant luthériens et bibliens, ce qui marquait l'échec de l'Évangélisme. Maître de l'Eglise de France depuis le concordat de Bologne (1516), François Ier n'a d'ailleurs aucun intérêt politique à favoriser la Réforme en France.

Né à Noyon, Jean Calvin (1509-1564) est destiné à la prêtrise ; il étudie la théologie et le droit. Gagné au luthéranisme vers 1531, il mène une vie errante des Charentes à Bâle, de Genève à Strasbourg. Au contact du réformateur alsacien Bucer, il forge sa propre doctrine qu'il expose dans L'institution de la religion chrétienne (publiée en 1539 en latin, en 1541 en français) : on y retrouve la primauté de la Bible et le salut par la foi ; mais Calvin est principalement sensible à la Toute-Puissance de Dieu, contrastant avec le néant de l'homme que seul le Saint-Esprit peut éclairer si Dieu l'a prédestiné à être sauvé (dogme de la prédestination) : Dieu ayant déjà choisi qui était sauvé et qui ne l'était pas, aucune action ne peut conduire au salut et les chrétiens doivent donc vivre dans

le plus grand dépouillement et la plus grande austérité. Calvin, qui n'a jamais été moine, concilie sa doctrine avec la vie laïque, voire même avec les affaires, ce qui facilitera l'essor du capitalisme dans les pays protestants.

En 1536, il s'exile à Genève où il s'impose à partir de 1541 comme guide spirituel et politique jusqu'à sa mort. Il impose une vie austère à la ville où l'Eglise et l'Etat font régner l'Evangile : formé de pasteurs et d'anciens, le Consistoire, gouvernement et tribunal, a des pouvoirs religieux et civils. Pépinière de pasteurs missionnaires, Genève devient la capitale du protestantisme. L'organisation presbytérienne (du grec *presbuteroi*, les anciens) des églises nouvelles suit son exemple : égales entre elles, elles constituent une fédération de paroisses, réunies en synodes. Mieux dégagé de l'emprise des princes que le luthéranisme, le calvinisme a une diffusion plus universelle mais plus discontinuée. Il se définit en France par la Confession de foi de La Rochelle (1559) et devient religion officielle en Ecosse avec John Knox (1560).

c - Henri VIII, Elisabeth Ière et l'anglicanisme en Angleterre

En Angleterre, la réforme est l'oeuvre de la couronne. Elle débute avec Henri VIII par un schisme occasionné par le refus du pape d'annuler son mariage ; l'acte de Suprématie (1534) fait du roi le chef de l'Eglise anglaise sans que les croyances soient modifiées. Edouard VI (1547-1553) impose le premier livre de prières écrit en anglais (« prayer book ») et introduit l'influence calviniste, réduite à néant par Marie Tudor (1553-1558), fidèle au catholicisme romain et qui persécute les réformés. Elisabeth Ière (1558-1603) revient pour des raisons politiques aux pratiques d'Henri VIII (acte de Suprématie de 1559) et reprend le prayer book. L'Eglise anglicane est un compromis des tendances religieuses du temps : forte influence de la doctrine de Calvin, autorité du prince à la manière luthérienne, hiérarchie et cérémonial catholiques romains. L'adhésion à l'anglicanisme gagne en profondeur car elle est une preuve de patriotisme. Grâce à lui, la Réforme s'est répandue hors d'Europe, en même temps que la puissance anglaise.

3 - La réaction catholique

Pour lutter contre les progrès du protestantisme, l'Eglise a réalisé une Réforme catholique (ou Contre-Réforme). Le pontificat de Paul III (1534-1549) en est le tournant décisif : c'est alors que la papauté devient réformatrice et entreprend, avec le concours du concile général et des ordres religieux en partie déjà régénérés, la restauration du catholicisme.

a - Le concile de Trente en Italie (1545-1563)

Convoqué par le pape Paul III, le concile siège de manière intermittente, particulièrement en 1545-1549, 1551-1552 et 1562-1563). Ses décrets ont fixé la croyance de l'Eglise catholique moderne, sa discipline et ses moeurs.

La doctrine catholique est précisée sur les points contestés par le protestantisme. La tradition est, à côté de la *Bible* (dont les traductions nationales sont interdites), une source légitime de la foi ; il est nécessaire, pour être sauvé, d'appartenir à l'Eglise, d'avoir recours au ministère des prêtres, de recevoir les sacrements dont le centre est le sacrifice de la messe ; enfin, la libre volonté de l'homme, niée par les protestants, participe à l'oeuvre de salut qui s'obtient par la foi et par les oeuvres. La discipline est restaurée grâce à la création des séminaires, destinés à former les futurs prêtres et à consolider la monarchie pontificale.

b – La Compagnie de Jésus

Les tentatives de réforme n'auraient pu aboutir sans le concours du clergé régulier. Par la qualité de son recrutement et de son organisation, la Compagnie de Jésus (les Jésuites), fondée en 1540 par l'Espagnol Ignace de Loyola acquiert vite une grande influence qui se manifeste dans

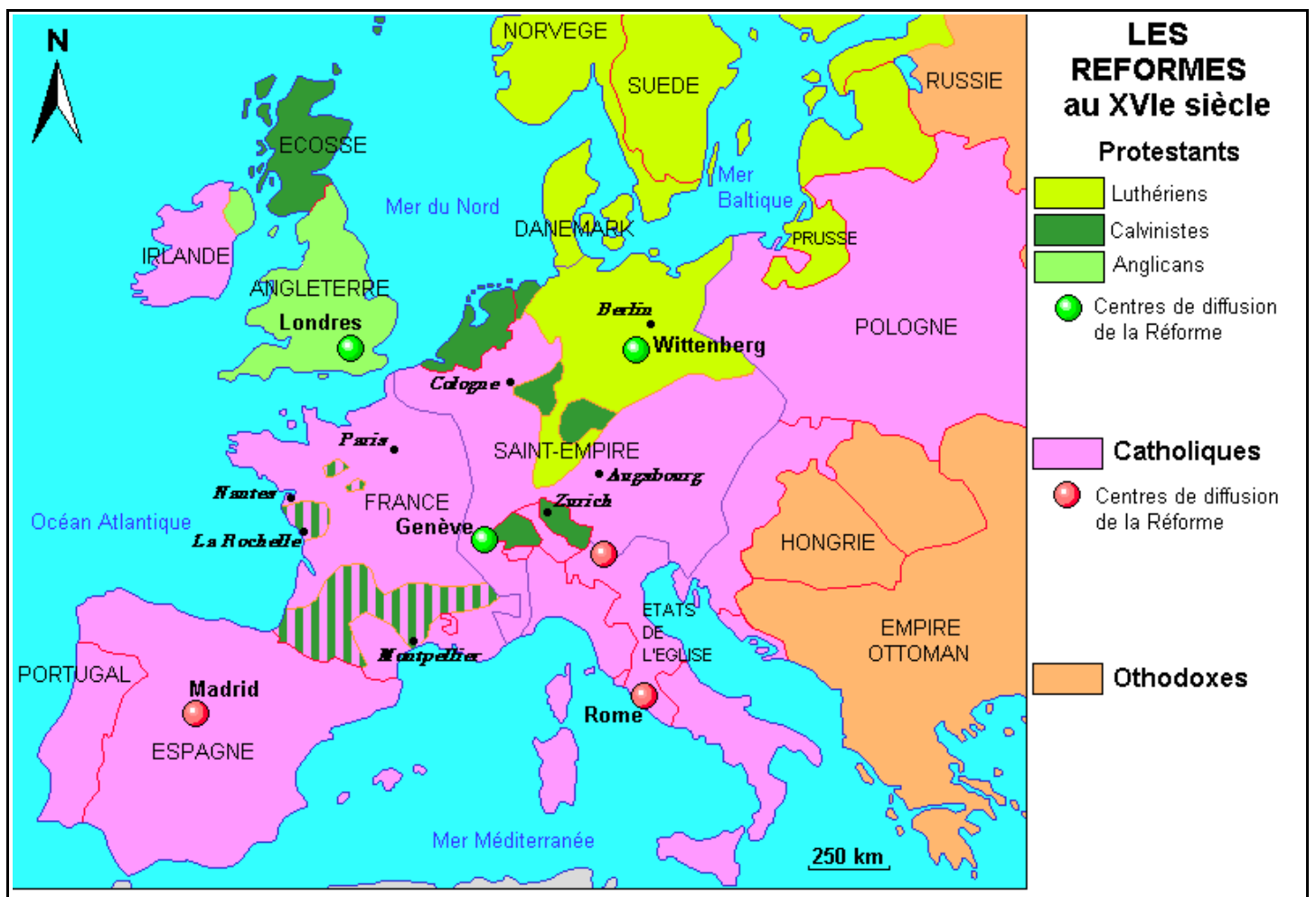
l'enseignement (ouverture de collèges dans toute l'Europe) et les missions lointaines (Amérique du Sud, Chine...). L'Inquisition, rétablie en 1542, surveille les hérétiques.

c – Les papes réformateurs

Le redressement catholique se poursuit après le concile de Trente par l'action de quelques papes qui prirent la direction de la réforme catholique et s'opposèrent au protestantisme : Pie V (1565-1572), Grégoire XIII (1572-1585) et Sixte-Quint (1585-1590) appliquèrent les décrets du concile de Trente dans leur lettre comme dans leur esprit.

LA CONTROVERSE RELIGIEUSE AU XVI^e SIÈCLE – RÉFORME ET CONTRE-RÉFORME

	Sources de la foi	Salut	Conception de l'Eglise	Autorité et hiérarchie dans l'Eglise	Culte	Sacrements	Communion des fidèles
Luthériens	Ecriture sainte traduite en langue vulgaire	Salut par la foi	Clergé non distinct des fidèles, pas de célibat obligatoire	- Rejet de l'autorité du pape - Eglise d'Etat soumise aux princes (« tel prince, telle religion »)	- Lecture de la Bible - Sermon - Cène non hebdomadaire	- Baptême - Cène - Pénitence	- Sous les deux espèces (hostie-vin) - Présence réelle du corps du Christ sans transsubstantiation
Calvinistes	Ecriture sainte traduite en langue vulgaire	Salut par la foi et prédestination	Clergé non distinct des fidèles, pas de célibat obligatoire	- Rejet de l'autorité du pape - Fédération de paroisses élisant leurs pasteurs, dirigées par anciens et pasteurs (presbytérianisme)	- Lecture de la Bible - Sermon - Cène non hebdomadaire	- Baptême - Cène	- Sous les deux espèces (pain-vin) - Présence spirituelle du Christ
Anglicans (à partir du règne d'Elisabeth Ière, 1558-1603)	Ecriture sainte traduite en langue vulgaire	Salut par la foi	Clergé non distinct des fidèles, pas de célibat obligatoire	- Rejet de l'autorité du pape - Roi d'Angleterre chef de l'Eglise anglicane (maintien de la hiérarchie des évêques)	- Suppression de la messe mais maintien de la pompe des cérémonies	- Baptême - Cène	- Sous les deux espèces (pain-vin) - Présence spirituelle du Christ
Catholiques (après le concile de Trente, 1545-1563)	Ecriture sainte et tradition conservées et définies par l'Eglise	Salut par la foi et les oeuvres	Clergé distinct des fidèles et célibat obligatoire	- Primauté du pape (maintien de la hiérarchie des évêques)	- Messe au centre du culte	- Baptême - Eucharistie - Pénitence - Confirmation - Mariage - Ordination - Extrême-onction	- Hostie seule - Présence réelle du corps du Christ avec transsubstantiation



4 - les guerres de religion en France entre catholiques et protestants (1562-1598)

De 1562 à 1598, huit guerres civiles entrecoupées de trêves et de « paix » multiples opposent catholiques et protestants en France. L'affaiblissement du pouvoir royal après la mort d'Henri II (1559) résulte des avènements successifs de rois trop jeunes (François II puis Charles IX) soumis aux luttes d'influence entre les partis nobiliaires catholiques et protestants pour contrôler le pouvoir royal, luttes d'influences qui interfèrent avec des passions religieuses exacerbées. Trois factions s'opposent :

- les catholiques, dont les chefs sont les Guise ;
- les protestants, dont les chefs sont les Bourbons (Louis de Condé puis Henri de Navarre) et l'amiral Coligny (jusqu'en 1572) ;
- le parti royal, dont le véritable chef est la reine-mère Catherine de Médicis, qui s'efforce d'imposer des édits de tolérance et de sauver l'autorité royale.

Les guerres commencent en 1562 avec le massacre des protestants Wassy (en Champagne) par le duc François de Guise. Jusqu'en 1570, les principaux chefs de partis sont tués (François de Guise assassiné près d'Orléans en 1562 et Louis de Condé à la bataille de Jarnac en 1569). La paix de Saint-Germain (1570) établit une fragile situation de tolérance laquelle doit être renforcée par le mariage du protestant Henri de Navarre et de Marguerite de Valois, soeur du roi Charles IX (la reine Margot).

Pendant les festivités qui suivent le mariage ce mariage, l'amiral de Coligny est victime d'une tentative d'assassinat. Les protestants venus en grand nombre à Paris pour le mariage réclament vengeance. La paix est menacée et, pour la sauver, le roi prend avec son gouvernement la décision de faire exécuter les chefs huguenots : ainsi commence le massacre de la Saint-Barthélémy à Paris, dans la nuit du 23 au 24 août 1572, lequel dégénère en massacre populaire les jours suivants et fait environ trois mille morts à Paris (meurtre de Coligny notamment) ; la tuerie s'étend à plusieurs villes de province (Meaux, Orléans, Lyon...). Le culte protestant est interdit et les Réformés encouragés, voire forcés, à se convertir.

Le massacre de la Saint-Barthélémy creuse un fossé profond entre le pouvoir royal et les protestants et les guerres religieuses reprennent en se radicalisant. L'Union protestante (avec Henri de Navarre) s'oppose à la Ligue catholique (avec le duc Henri de Guise) tandis que le roi Henri III (1574-1589) s'efforce sans grand succès de rétablir la paix (édit de tolérance de Beaulieu en 1576).

La mort de François d'Alençon, frère du roi, en 1584 soulève le problème de la succession d'Henri III, sans héritier et dont le successeur est désormais le protestant Henri de Navarre. La Ligue catholique n'en veut pas et son chef, Henri de Guise, obtient le soutien du roi d'Espagne Philippe II. La guerre reprend alors entre catholiques et protestants, marquée par une alternance de succès et de revers. Après plusieurs victoires, Henri de Guise se fait acclamer par les Parisiens qui se soulèvent (journée des barricades le 12 mai 1588), contraignant Henri III à la fuite. Henri III profite de la réunion des états généraux à Blois pour faire assassiner Henri de Guise et son frère, le cardinal de Lorraine (décembre 1588). La Ligue catholique rompt alors tout contact avec le roi, contraint à s'allier avec Henri de Navarre et les protestants avec lesquels il vient assiéger Paris. C'est alors qu'Henri III est assassiné par le moine Jacques Clément (août 1589), Henri de Navarre devenant roi sous le nom d'Henri IV (fondation de la dynastie des Bourbons). La Ligue, soutenue par les troupes espagnoles, refuse de le reconnaître et la guerre continue avec acharnement.

Henri IV ne parvient pas à s'emparer de Paris, malgré plusieurs sièges ; il décide alors de se convertir (une nouvelle fois !) au catholicisme en 1593 et Paris lui ouvre ses portes en 1594 ; il se fait sacrer à Chartres (1594) et la papauté reconnaît la légitimité de la succession en 1595. Dès lors, les ralliements s'accroissent ; Henri IV triomphe des dernières forces de la Ligue (bataille de Fontaine-Française en 1595) et reprend Amiens aux Espagnols (1597) avec lesquels il signe la paix de Vervins (1598).

Enfin, le 13 avril 1598, Henri IV signe l'édit de Nantes qui garantit la liberté de conscience dans

tout le royaume, rétablit partout le culte catholique, reconnaît la liberté civile devant la justice et la liberté de culte pour les protestants avec diverses limites mais aussi des garanties (notamment environ 150 lieux de refuges dont 51 « places de sûreté » pouvant être militairement défendues). Fait exceptionnel dans l'Europe de la fin du XVIe siècle, l'édit de Nantes établit en France une coexistence entre catholiques et protestants.

Après l'assassinat d'Henri IV en 1610, les conflits religieux reprennent, en particulier sous Louis XIII dont le règne est marqué par plusieurs révoltes protestantes ; l'épisode principal en est le siège et la prise de La Rochelle (1627-1628), suivi par l'édit de grâce d'Alès (1629) qui laisse aux protestants les libertés religieuses prévues par l'édit de Nantes mais leur enlève toutes les places de sûreté et interdit les assemblées politiques protestantes.

Hostile au protestantisme, particulièrement dans la seconde partie de son règne à partir de 1684, peut-être en partie sous l'influence de Madame de Maintenon, Louis XIV met en place une politique de persécution. En 1681, Louvois met en oeuvre les dragonnades pour forcer les familles protestantes à se convertir ; croyant le protestantisme anéanti, il révoque l'édit de Nantes en octobre 1685 par l'édit de Fontainebleau. Les protestants, déjà réduits en nombre, sont obligés de se convertir ou de s'exiler. Des troubles éclatent même dans les Cévennes où la population, en majorité protestante, se soulève (révolte des Camisards, 1701-1705). L'intolérance à l'égard des protestants reste forte au XVIIIe siècle (cf. l'affaire Calas à Toulouse, 1761-1765) et il faut attendre les critiques des Lumières pour voir s'instaurer en 1787 (édit de Versailles) une véritable tolérance religieuse, renforcée en 1789 avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.